

Autorisation requise pour la baignade

En vue de la baignade de votre enfant, voici les consignes et critères importants à respecter :

Tous les enfants de 10 ans et moins doivent **obligatoirement** porter une veste de flottaison individuelle (VFI), qu'il ait ou non des compétences en natation. Celle-ci sera fournie par l'installation et ne peut être substitué par tout autre aide à la nage (ballon dorsal, ceinture de bain, flotteurs de type « swim-aids », etc.).

Sachez que peu importe l'âge de l'enfant, le sauveteur peut en tout temps lui exiger de porter une VFI s'il considère que sa sécurité est compromise.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Capacités de nage de l'enfant :

Svp cocher la case qui correspond à la situation de votre enfant et retourner cette section au responsable de l'activité:

Mon enfant est âgé de 10 ans et moins, il portera donc une veste de flottaison individuelle.

Mon enfant a 11 ans ou plus et a besoin d'une veste de flottaison individuelle

Mon enfant à 11 ans et plus et est en mesure d'effectuer les 3 aspects suivants :

- remonter aisément à la surface après une entrée à l'eau désorienté;
- nager sur place pendant 1 minute, sans aucune aide;
- nager 25m (une longueur d'une piscine intérieure régulière) sans arrêt et sans aide (sans objet flottant, sans s'accrocher sur le bord du bassin, sans toucher le fond de l'eau).

S'il est en mesure de faire ces 3 épreuves, je confirme qu'il est en mesure de nager sans veste de flottaison individuelle.

Nom de l'enfant :

Signature du parent / tuteur légal:

Préparation à la baignade de demain!

Lieu de l'activité :

Pour participer à l'activité de baignade à la plage, n'oublie pas :

- Maillot de bain (de couleur vive est fortement recommandée)
- Sandales
- Serviette
- Sac de plastique
- Crème solaire

Liste des règlements

- Port du maillot de bain obligatoire;
- Le port des sous-vêtements est interdit dans l'eau.

À la plage, il est interdit :

- De se baigner avec une blessure, plaie ouverte, une infection quelconque, ou une selle liquide (diarrhée) ;
- De caler, de se tirailler, ou de monter sur les épaules d'un baigneur ;
- De retenir son souffle (hyperventilation volontaire);
- D'utiliser le matériel de plongée sous-marine (masque, palmes et tuba);
- D'apporter des contenants de verre;
- Manger ou mâcher de la gomme dans l'eau;
- De cracher, uriner ou se moucher dans l'eau.

Veste de flottaison individuelle (VFI)

Tous les enfants de 10 ans et moins doivent **obligatoirement** porter une veste de flottaison individuelle (VFI), qu'il ait ou non des compétences en natation. Celle-ci sera fournie par l'installation et ne peut être substitué par tout autre aide à la nage (ballon dorsal, ceinture de bain, flotteurs de type « swim-aids », etc.).

Sachez que peu importe l'âge de l'enfant, le sauveteur peut en tout temps lui exiger de porter une VFI s'il considère que sa sécurité est compromise.

N'oubliez pas de compléter le formulaire de Capacité de nage de votre enfant, s'il n'est pas complété, votre enfant ne pourra pas participer à la baignade!

Bonne baignade!